

ASSOCIATION

NOM :

Activité :

Montant réglé (Adhésion + frais d'inscription) toutes aides déduites :
.....

Pass'sport OUI NON

Pass'région OUI NON

Date d'inscription : / / 20.....

Trimestre Semestre Année Ponctuelle

Signature du président.e de l'association ou d'un.e responsable délégué.e

TAMPON de l'association OBLIGATOIRE

Le : _____



CONTACT CCAS

Lundi et mardi : 8h30 - 12h
Jeudi et vendredi : 14h - 17h

Tél. 04 78 45 80 48
ccas.vaugneray@orange.fr

1 place de la Mairie
69670 VAUGNERAY
(Au 1er étage de la mairie)



MULTI PASS'

5-18 ans

SPORTS

LOISIRS

CULTURE

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

POUR QUI ?

Le Multi Pass' s'adresse aux familles Valnégréennes pour les enfants âgés de 5 ans (né en 2017) à 18 ans inclus (né en 2004).

Le CCAS participe aux frais réglés (adhésion + cotisation) par les familles pour l'inscription de leur enfant à une activité sportive ou culturelle par an.

COMMENT ?

Les familles choisissent une activité et règlent la cotisation et l'adhésion à l'association. Le Multi Pass' est complété et signé par l'association d'une part et le représentant légal d'autre part.

Le dossier complet est à retourner au CCAS :

- Pour une activité annuelle : au plus tard le 31 décembre
- Pour une activité ponctuelle : jusqu'à 15 jours après la fin de l'activité.

ATTENTION, tout dossier incomplet ne pourra pas être traité.

QUOTIENT FAMILIAL	< 400	401 à 800	801 à 1200	1201 à 1500
TAUX D'AIDE	75%	55%	35%	15%
PLAFOND	120 €	90 €	60 €	30 €

Le montant de l'aide est soumis à conditions de ressources sur la base du quotient familial.

POUR QUOI ?

Le Multi Pass' a pour objectif de favoriser la pratique d'une activité de loisirs, sportive, culturelle pour les enfants de la commune qui sont inscrits :

- A une association de Vaugneray
- A une association de la CCVL si l'activité n'existe pas à Vaugneray



MULTI PASS' 2022 - 2023

L'ENFANT

NOM de l'enfant :
Prénom :
Date de naissance : / / 20.....
Adresse :
..... 69670 VAUGNERAY

LES RESPONSABLES LÉGAUX

NOM Prénom :
.....
.....
Courriel :
Téléphone :
Nombre d'enfants à charge :
Le :

Signature des responsables légaux :

Le Multi Pass' est à retourner après inscription de l'enfant à l'activité, au CCAS de Vaugneray : 1 Place de la Mairie

PIECES A JOINDRE :

- Une attestation CAF/MSA (du mois en cours) mentionnant votre quotient familial ainsi que le détail des prestations reçues ou votre dernier avis d'imposition
- Un RIB
- Le volet complété et signé par l'association

Cadre réservé au CCAS :

Date de dépôt :

QF :

Aide :